



Montreuil, le 28 mars 2017

Déclaration de la FNSCBA-CGT

La Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement CGT affirme sa solidarité à Elie Domota, Secrétaire de l'Union Générale des travailleurs de Guadeloupe face à la répression déclenchée contre l'ensemble des syndicalistes partout dans le monde et notamment pour lui en Guadeloupe.

Notre camarade Elie Domota doit passer en procès au tribunal de Pointe à Pitre le 31 mai 2017, suite à une plainte de BMW, l'accusant de « violences en réunion », ceci à l'instant où le patron de BMW licencie toute la section syndicale, sans autorisation de l'Inspecteur du travail.

Nous savons les entrepreneurs, le patronat et l'Etat reprennent constamment des accusations infondées contre les syndicalistes. Nous savons aussi comment un Premier Ministre récemment s'est permis d'insulter les syndicalistes en les qualifiant de « voyous ».

Nous demandons la relaxe de tous les syndicalistes poursuivis et l'amnistie pour tous ceux victimes de condamnations.

En Guadeloupe, l'injustice sociale est remplacée par la justice au service des békés et du capital, comme part ailleurs. La solidarité sans faille pour défendre les libertés syndicales est notre devoir pour mettre en échec ces campagnes infâmes.

En conséquence, la FNSCBA-CGT envoie le message suivant et invite les syndicats à agir en envoyant cette motion de soutien à :

A Monsieur Jean-Jacques Urvoas, Ministre de la Justice,

Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, 13 Place Vendôme 75042 Paris Cedex,

A Monsieur le Procureur du Tribunal de Pointe à Pitre.

Nous demandons l'abandon de la procédure infondée contre Elie Domota, Secrétaire Général de l'UGTG, convoqué au tribunal suite à sa défense des salariés de Guadeloupe victime de l'injustice patronale.

La FNSCBA-CGT

Copie sera envoyée à nos camarades de l'UGTG (rue Paul Lacave – Assainissement – 97110 Pointe à Pitre, ugtg@wanadoo.fr).

FNSCBA CGT

Fédération Nationale des Salariés de la Construction – Bois – Ameublement

Case 413 – 263 rue de Paris 93514 MONTREUIL Cedex – Tel : 01 55 82 85 02/Fax : 01 48 59 10 37 – CCP4115-22 M Paris
Boîte aux lettres (e-mail) : construction@cgt.fr – Site internet : www.construction.cgt.fr